



Vigne

N°11
13/06/2023



Animatrice filière

Marion POMPIER
Chambre d'agriculture
de la Corrèze
marion.pompier@correze.chambagri.fr

Suppléance :
Karine BARRIERE

Chambre d'agriculture
de la Corrèze
k.barriere@correze.chambagri.fr

Rédactrice(s) :
Marion POMPIER ou
Karine BARRIERE

Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine,
avec l'appui de Virginie VIGUES
Chambre d'agriculture
du Tarn

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Vigne /
Edition Limousin N°11
du 13/06/2023 »*



Edition **Limousin**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- Stades présents « nouaison » et « grains de plomb ».

Mildiou

- Nouveaux symptômes sur feuilles et sur grappe – Restez vigilants.

Oïdium

- La période de grande sensibilité est en cours sur toutes les parcelles.

Black rot

- Quelques symptômes – Soyez très vigilants.

Vers de la grappe

- Comptez les glomérules - Pensez à changer les capsules.

Flavescence dorée

- T1 du 14 au 20 juin.
- T2 conventionnel : du 28 juin au 4 juillet.
- T2 AB : 8 à 10 jours après le T1.

Météo

- **Pour la période écoulée**

Des orages ont été recensés au cours de la semaine écoulée. Le cumul à Verneuil est de 58 mm et de 37 mm à Branceilles.

- **Pour les prochains jours**

| | Date | Mer 14 | Jeu 15 | Ven 16 | Sam 17 | Dim 18 |
|-----------|-------------|---|---|---|---|---|
| 19 | Température | 15-30 | 12-30 | 14-29 | 14-31 | 16-31 |
| | Pluie | 0-1 | 0-0 | 0-0 | 0-0 | 0-5 |
| | |  |  |  |  |  |
| 87 | Température | 13-27 | 12-27 | 14-27 | 14-29 | 15-29 |
| | Pluie | 0-0 | 0-1 | 0-0 | 0-0 | 0-5 |
| | |  |  |  |  |  |

Stades phénologiques



Stade 27 : nouaison



Stade 29 – Grains de plomb



Stade 31 : Grains de pois

Photos CA81 – stades selon échelle Eichhorn et Lorenz

Tableau des stades phénologiques

| Cépages | Fin floraison | nouaison | Grain de plomb | Grain de pois |
|----------------|---------------|----------|----------------|---------------|
| Pinot noir | | | | |
| Gamay | | | | |
| Chardonnay | | | | |
| Chenin | | | | |
| Sauv. blanc | | | | |
| Merlot | | | | |
| Cabernet franc | | | | |
| Cabernet sauv. | | | | |

Code couleur : **Stade majoritaire** **Stade présent**

La vigne est très poussante.

• Situation au vignoble

De nouvelles taches sont observées sur les cépages Chardonnay (Allasac et Brivezac) et Chenin (Allasac).

Les premiers symptômes sur grappes (« rot gris ») sont dénombrés sur les mêmes cépages. Toutefois la fréquence et l'intensité restent limitées.

• Modélisation (Potentiel Système IFV)

La modélisation indique une pression et des contaminations dans le cadre de parcelles indemnes de mildiou. Elle ne tient pas compte de la pression induite par la présence de symptômes et le risque de repiquages.

Situation au 12 juin : la pression est moyenne à faible.

Des contaminations épidémiques ont été modélisées le 6 juin à Verneuil et le 9 juin sur les secteurs de Verneuil et Branceilles.

Simulation du 13 au 20 juin : la pression devrait augmenter.

3 mm suffisent pour engendrer des contaminations épidémiques sur l'ensemble des secteurs.



« Rot gris » –
Photo CA19

Évaluation du risque : les symptômes (feuilles et grappes) sont de plus en plus présents au vignoble. De nouvelles sorties sont observées sur feuilles et sur grappes suite aux différents épisodes pluvieux.

Des contaminations peuvent se produire dès 3 mm sur l'ensemble des secteurs. De plus en présence de symptômes, des repiquages peuvent se produire même en présence d'une simple rosée matinale. Le caractère imprévu et orageux des passages orageux incite à la plus grande prudence.

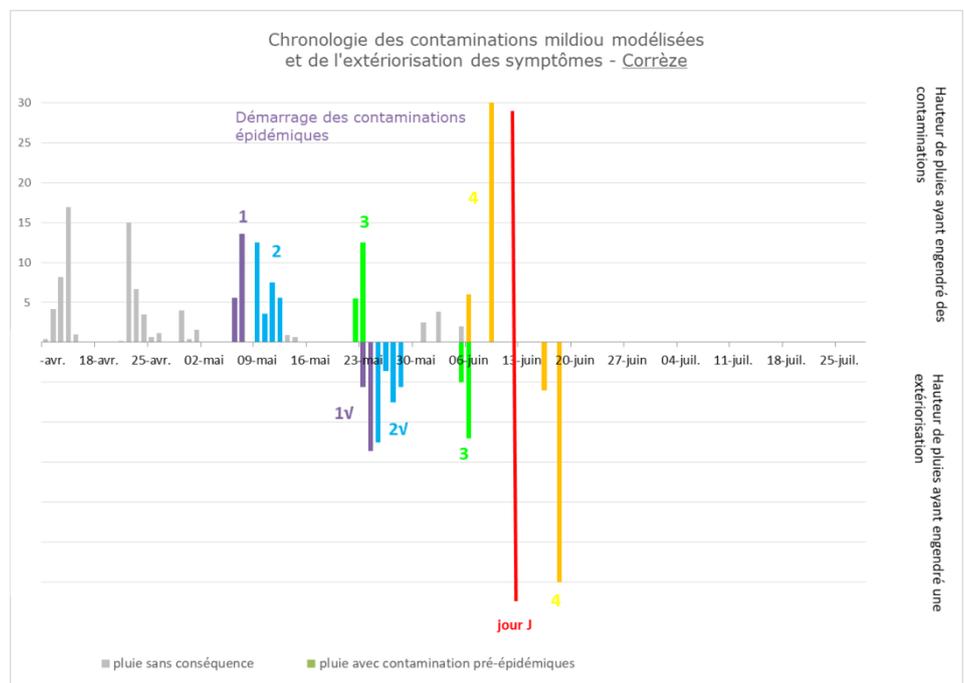
Mesures prophylactiques : l'épamprage permet de diminuer le développement d'organes verts à proximité du sol qui sont d'autant de support pour des contaminations primaires.

Techniques alternatives : l'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et peut aider dans la gestion du mildiou. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#).



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie moyenne enregistrée sur Branceilles et son impact en termes de contaminations Mildiou.

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indiquent que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe √ indique une observation de ces symptômes



Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

Black rot (*Guignardia bidwellii*)

- **Élément de biologie**

La **nouaison est le stade de sensibilité maximale** des grappes au black rot. Une contamination à ce stade peut entraîner des symptômes sur baies même en l'absence de symptômes importants sur feuilles.

- **Situation au vignoble**

Quelques taches observées cette semaine sur Chardonnay et Merlot mais sans progression.

Pour rappel, voici des photos de Black rot prises en 2022 (ci-dessous) :



Tache naissante (à gauche) et tache avec présence de pycnides (à droite) - Observation en 2022 sur TNT
© MH MARTIGNE - CA33

Évaluation du risque : de rares taches sont visibles sur feuilles.

Un risque de contamination existe pour chaque pluie significative. Le temps reste encore très incertain, soyez vigilants sur le stade « nouaison », les cépages les plus tardifs sont encore à ce stade.

Sur les parcelles déjà impactées, un risque de repiquage existe en présence d'eau libre (pluie ou rosée).

 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

Oïdium (*Erysiphe necator*)

- **Éléments de biologie**

La floraison (période de grande sensibilité des grappes) se termine pour l'ensemble des cépages.

Les grappes restent sensibles jusqu'au stade « fermeture de la grappe ».

Pour rappel, la durée d'incubation de cette maladie est longue et les contaminations sont généralement visibles, 3 semaines-1 mois après la phase de contamination.

- **Situation au vignoble**

A ce jour, aucun symptôme n'est recensé dans les parcelles observées.

Évaluation du risque : La période de sensibilité est en cours sur toutes les parcelles et se poursuit jusqu'au stade « fermeture de la grappe ». Les conditions climatiques actuelles et à venir (couvert, lourd, forte hygrométrie et surtout pluies orageuses) sont très favorables au développement du champignon. Attention à ne pas négliger cette maladie.



Techniques alternatives : l'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#).

 Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

Vers de la grappe (*Lobesia botrana*)

• Situation au vignoble

Aucune capture cette semaine.

Évaluation du risque : nous sommes dans la période entre 2 vols. Les glomérules sont visibles. Il faut maintenant évaluer le niveau de dégâts en dénombrant le nombre de glomérules pour 100 grappes.

Rappels des seuils indicatifs de risque qui peuvent être utilisés sur des comptages de glomérules en 1^{ère} génération :

- Entre 0 et 5 glomérules pour 100 inflorescences : pas d'intervention insecticide en deuxième génération
- Plus de 5 glomérules pour 100 inflorescences : intervention en deuxième génération à étudier en tenant compte d'autres paramètres comme l'historique de la parcelle, la présence d'une lutte par confusion sexuelle sur la parcelle, la pression vers de grappe sur le secteur, les conditions climatiques lors du 2^{ème} vol...



Techniques alternatives : dans le cadre de la confusion sexuelle, les diffuseurs doivent être mis en place avant l'émergence de la première génération. L'efficacité du dispositif dépend du bon respect des conditions de pose (respect des densités de diffuseurs, renforcement des bordures ...).



Glomérules – Photo CA81

Consultez la [fiche technique Vers de la grappe](#) qui présente les différents type de piégeage.

Les relevés de pièges permettent de suivre la dynamique du vol des tordeuses. Ceci nous indiquera les périodes pour aller réaliser les observations sur le terrain (pontes, dégâts) qui permettront d'estimer le niveau pression de ce ravageur.

Consultez la fiche « [tordeuses](#) » du [Guide de l'Observateur](#)

Flavescence dorée (*Scaphoideus titanus*)

• Situation au vignoble

La flavescence dorée est due à un phytoplasme qui se développe dans la sève de la plante. Il est transmis par un insecte vecteur, *Scaphoideus titanus*, de la famille des cicadelles. Cette maladie est toujours très présente dans les vignobles. La lutte contre l'insecte vecteur et l'arrachage des vignes infectées sont aujourd'hui les seuls moyens de ralentir la progression de la maladie dans les vignes en place. La lutte doit être collective pour être efficace.

Larve de cicadelle de la Flavescence dorée (*Scaphoideus titanus*)

© E. LAVEAU – CA33



Les zones de lutte obligatoire sont de deux types :

- Les communes où la maladie a été déclarée en 2022. Sur ces communes, les vignes doivent recevoir 3 traitements.

Pour les utilisateurs de produits homologués non autorisés en agriculture biologique, le troisième traitement est réalisé si, dans les parcelles de vigne, il n'a pas été observé d'adultes de cicadelles lors des comptages sur feuille.

- Les communes contaminées en 2021 ou 2020 (non contaminées en 2022), où les vignes doivent recevoir 2 traitements.
- ⇒ Liste des communes disponible sur le site internet de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine.

Pour la Corrèze le 1^{er} traitement doit intervenir entre le 14 et le 20 juin.

Le 2^{ème} traitement :

- **En conventionnel : 14 jours après le T1, soit entre le 28 juin et 4 juillet**
- **En Agriculture Biologique : 8 à 10 jours après le T1**

Mesures prophylactiques : l'épamprage permet aux larves de cicadelles de remonter dans la végétation. Il faut épamprer avant le T1 afin d'augmenter l'efficacité.

• Note nationale Biodiversité – Flore des bords des champs

Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologie portée par le Bulletin de Santé du Végétal.

Elle propose une synthèse en 2 pages sur un volet biodiversité associé à la santé générale des agrosystèmes.

Consultez la, en cliquant sur l'image ci-dessous :



Prochain BSV, le 20 juin

Les structures et collectifs partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes :

Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Fédération des Vins de la Corrèze (M MAGE), le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Roche) et les producteurs du groupe 30000 VITI CORREZE.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

« Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité »